



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 03 décembre 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et messieurs, bonjour. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) va mettre à disposition des photocopieuses dans le cadre de son appui logistique au processus électoral. Il nous a été rapporté que dans certains villages reculés, les populations ne pouvaient pas multiplier les formulaires qui leur ont été distribués dans le cadre du traitement du contentieux sur l'inscription sur la liste électorale qui a débuté comme vous le savez, le 24 novembre 2009. Notre soutien vise à aider les populations à s'acquitter de ce devoir.

L'ONUCI se félicite de la volonté affichée par la Commission Electorale Indépendante (CEI), de définir de nouvelles stratégies de travail pour rapprocher davantage l'Administration électorale des populations des villages les plus éloignés dans le cadre du contentieux aux fins de recueillir *in situ* leurs réclamations le cas échéant. Donc en plus de ce problème de copies à faire, il y a également les distances qui séparent certains villages des centres de coordination.

L'ONUCI est encouragée par le professionnalisme des membres des Commissions Electorales Locales qui a permis d'atteindre des taux de traitement élevés. Elle espère que tout se passera dans le calme et la sérénité jusqu'à la fin des opérations.

L'ONUCI renouvelle son appel aux populations ivoiriennes pour qu'elles participent massivement à cette étape cruciale du processus électoral comme elles s'étaient mobilisées lors des phases des audiences foraines, de l'identification et de recensement électoral.

En plus de « l'Opération Photocopieuse », l'ONUCI reste disposée à poursuivre son appui aux structures nationales, notamment à la Commission électorale indépendante, pour une mise en œuvre efficiente des programmes électoraux.

Le deuxième point de ce point de presse a trait à une nouveauté que nous allons lancer au sein de l'ONUCI, particulièrement au sein de la Division de L'Information Publique et que nous allons appeler les « Journées de l'ONUCI ». qui vont être lancées à Vavoua. Elles s'étaleront sur trois jours, et l'objectif est de sensibiliser davantage les populations avec un thème précis, c'est celui de la contribution des populations à la création d'un environnement électoral apaisé. Vous savez comme moi combien il est nécessaire de créer les conditions de bonne gestion du climat actuel, c'est à dire avant les élections, pendant les élections et après les élections et c'est ce que nous appelons l'environnement électoral apaisé.

Dans ce cadre, nous nous rendons dans des endroits bien précis et nous restons assez longtemps, je veux dire entre trois et quatre jours pour mieux nous imprégner

des réalités des populations mais également pour mieux faire comprendre notre mission, notre mandat et nos activités à ces populations et dans une synergie avec ces populations nous allons tous créer un environnement électoral apaisé. Donc, en plus du Forum traditionnel, nous aurons des consultations médicales gratuites, des ateliers habituels avec les chefs traditionnels, les femmes et les jeunes mais également avec les médias. Mais à Vavoua, exceptionnellement, il n'y aura pas ce volet média parce qu'il n'y a pas de journalistes sur place. Le Sport sera également au rendez-vous de ces journées dont le clou sera un événement artistique pour montrer la diversité de la culture ivoirienne pour montrer également que cette diversité est source de richesse dont doit profiter la Côte d'Ivoire.

Comme vous le savez, et c'est mon troisième point, le 10 décembre de chaque année est célébrée La Journée internationale des droits de l'homme. La ville de Bondoukou a été choisie cette année pour abriter l'événement. Et le thème retenu en 2009 est : « **Optez pour la diversité, mettez fin à la discrimination** ». L'ONU CI, à travers sa Division des droits de l'homme, co-organise cette manifestation avec le Ministère de la Justice et des droits de l'homme.

Lors de l'événement auquel participeront le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des droits de l'homme et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, un espace vert aménagé par l'ONU CI et dénommé Jardin des droits de l'homme sera inauguré. De même, un film de sensibilisation sur les droits de l'homme réalisé par l'ONU CI sera présenté. Outre cette cérémonie officielle à Bondoukou, l'ONU CI célébrera la Journée dans tous ses bureaux régionaux à travers le pays. Nous-mêmes, par le biais des Journées de l'ONU CI dont je vous ai parlé, à Vavoua, nous allons consacrer la journée du 10 décembre à un point particulier, spécial, sur les droits de l'homme. Bien sûr nous vous invitons à venir à Bondoukou avec nous, à Vavoua avec nous si le temps et les conditions vous le permettent. Pour Bondoukou, il y a un vol spécial qui sera mis à la disposition des journalistes. Je vous prie de contacter mon assistante pour les détails pratiques.

Voilà très rapidement ce que j'avais pour vous en attendant vos questions éventuelles sur les points présentés mais également sur les activités de la mission de manière générale.

Ferdinand Gogoua (ONU CI FM): Je voudrais juste savoir, le lancement de l'opération Photocopie, ce sera exactement quand ?

HT: Ce sera à tout moment à partir de maintenant. Tous les bureaux de l'ONU CI à l'intérieur du pays ; c'est particulièrement à l'intérieur du pays que nous pouvons éventuellement faire face à ce genre de difficultés. Donc, tous les bureaux régionaux de l'ONU CI sont mobilisés pour faciliter l'accès des populations aux formulaires. En fait, nous, nous allons multiplier les formulaires et les mettre à la disposition des populations parce que vous savez qu'il y a des villages où il n'y a pas d'électricité, ne parlons pas de photocopieuses et il est nécessaire que les citoyens Ivoiriens aient les mêmes chances et les mêmes possibilités de faire appel lors de cette période de réclamation ou de contentieux.

Pascal Soro, (Fraternité Matin): Je suis tenté de vous demander dans quelle localité il y a le plus besoin de photocopies, donc là où vos photocopieuses seront le plus et puis à combien vous les estimez au total pour l'opération ?

HT: Au moment où je vous parle, on est en train de recenser ; ce sont des plaintes que nous avons reçues dans divers endroits par le biais des commissions électorales locales et nous sommes en train de recenser. Nous allons recenser tous

les villages qui en ont besoin et nous avons demandé à tous nos collègues de l'intérieur du pays de se mettre à la disposition des populations en mobilisant les moyens de l'ONU.

Memel Franck, AIP : *Vous avez félicité la CEI pour son professionnalisme, notamment dans le traitement élevé des réclamations. Je voudrais savoir, est-ce que vous avez le taux parce que vous avez dit que c'est un traitement dont le taux est élevé.*

HT: Oui, nous avons des taux qui vont à plus de 95% mais il n'est pas très prudent de donner des chiffres. Nous avons commencé, comme vous le savez, le traitement du contentieux le 24 novembre, nous ne sommes que le 2 décembre, jusqu'à présent, ça se passe très bien et nous lançons un appel à la sérénité et au calme pour que cela se passe comme cela a commencé jusqu'à présent. Mais nous dépassons les 95% selon les chiffres que j'ai reçus.

Memel Franck, AIP : *La deuxième question, vous avez félicité la CEI aussi, le mécanisme qu'elle a mis en place pour rapprocher les populations locales des commissions de vérification. J'aimerais savoir quel mécanisme elle a mis en place ?*

HT: Vous savez, il y a des villages qui sont éloignés des centres de traitement du contentieux et les villageois ont également soulevé le problème du temps et également le travail les dimanches. Donc la CEI a relevé toutes ces doléances et a promis de mettre en place un mécanisme, je pense, mais je n'ai pas de confirmation. Je pense que c'est un mécanisme mobile ou itinérant pour pouvoir être plus près possible des villageois pour que sur place, on a dit *in situ*, pour que sur place le traitement des contentieux puisse avoir lieu plutôt que de devoir demander aux populations de venir sur les lieux où se passe le traitement du contentieux. Il y a également ce problème de certaines populations qui vont au champ le matin très tôt et quand elles reviennent, les bureaux sont fermés. Il faudra également répondre à leur problème, mais également le travail le dimanche. Vous avez que c'est 30 jours tous les jours, ce n'est pas 30 jours ouvrables, c'est 30 jours d'affilée. Donc il faut travailler du lundi au dimanche, ou du dimanche au dimanche sans interruption. Pour que les 30 jours de contentieux administratif soit couvert en attendant les 8 jours consacrés au contentieux judiciaire

Pascal Soro (Fraternité Matin) : *Monsieur le Porte-parole de l'ONUCI pendant que vous tenez le point de presse à Abidjan, en principe devrait s'ouvrir à Ouagadougou le 6^e CPC. Je suis tenté de vous demander encore qu'est ce que concrètement, vous attendez de cette sixième réunion du CPC part rapporte au processus électoral. Deuxièmement les présidents Gbagbo et Blaise Compaoré ont dit à la veille de cette réunion qu'il sera plus question d'évaluer le processus électoral que de fixer une date pour la prochaine présidentielle. Quel commentaire faites-vous de cette déclaration ? Merci*

HT : Le premier point est plus facile pour moi. Nous attendons une nouvelle impulsion du processus électoral, en termes de la façon dont les étapes vont être conduites, nous voulons nous assurer que les progrès déjà enregistrés vont être maintenus et consolidés. Vous savez qu'il ne reste plus que 4 étapes, la liste électorale définitive (la publication de la liste électorale définitive) la production et la distribution des cartes, la campagne électorale de 15 jours et le quatrième et dernier élément, c'est le scrutin ou le jour du vote, si vous préférez. Donc, nous souhaitons que l'impulsion qui sera donnée aux travaux du CPC, permettent de consolider ces progrès qui ont été déjà faits. Nous avons la liste provisoire, nous avons commencé le traitement du contentieux sur l'inscription sur la liste électorale provisoire, nous

attendons la liste électorale définitive. Quant à votre deuxième question, je n'ai pas de commentaires à faire sur des déclarations de Chefs d'Etat.

Pascal Soro (Fraternité Matin) : Est-ce que l'ONUCI attendrait que une date de la présidentielle soit fixée à Ouaga ?

HT : L'ONUCI attend surtout les résultats du CPC. Jeudi prochain nous allons donner la conférence de presse à partir de Vavoua dans le cadre des Journées de l'ONUCI. Parce que le point de presse fait partie aussi des manifestations que nous allons organiser lors des Journées de l'ONUCI.

Pascal Soro (Fraternité Matin) : Qu'est ce qui justifie le choix de Vavoua pour le lancement de cette opération. Y a-t-il des raisons particulières ?

HT : Il n'y a pas de raison particulière. Nous avons regardé sur le calendrier les endroits que nous avons couverts depuis que nous avons initié ce genre d'activités. Nous nous sommes rendu compte que nous ne nous étions pas rendus à Vavoua et nous nous rendons à Vavoua. Nous allons couvrir d'autres localités cela ne se limitera pas à Vavoua. Nous avons tout un programme de travail sur toute l'année fiscale c'est adire du 1^{er} juillet au 30 juin et nous allons couvrir les endroits que nous n'avons pas visités pendant ce Forum. Et Vavoua c'est tombé par hasard et je pense que c'est un hasard heureux. C'est un endroit où nous n'avons pas été et où les populations nous attendent, m'a-t-on dit. Très Bien merci beaucoup et rendez-vous dans 15 jours.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>